

Apparences trompeuses et dure réalité

Les correspondants locaux ou de province, comme il plaît de les appeler, n'en finissent pas de manger leur pain noir et de vivre dans l'instabilité. Certains, qui ont eu à vivre ses déboires, en témoignent leur harassante et décevante expérience. "Mon aventure, je dirais plutôt ma mésaventure, a commencé, il y a des années, par une sollicitation fort aimable d'un organe de presse qui, au départ, a usé d'un langage assuré afin de me demander une contribution régulière avec des informations d'actualité, de proximité, de faits divers et de reportages", a fait connaître Hamid K., 46 ans. Ce dernier replonge dans sa lointaine mémoire - qui lui rappelle de mauvais souvenirs - et poursuit : "Tout en sachant que des organes de presse ne m'ont pas proposé un contrat de travail, et tout confiant que j'étais, je me suis engagé à travailler en toute conscience et fidélité, jugeant avoir affaire à des gens avertis, et d'un niveau intellectuel, pour qu'ils aient l'impensable idée de m'exploiter de manière éhontée." De toutes les manières, sans carrière, sans couverture sociale et à force d'être sous-payés, voire escroqués, les correspondants de presse, tous désabusés qu'ils sont (du moins ceux que nous avons rencontrés), ont fini par nous déclarer que leur métier est accessoire, même superflu. Il ne donne aucune satisfaction, sur le plan professionnel, encore moins sur le plan social. En conséquence, ces correspondants éclairés ont tenu à récuser complètement les propos élogieux tenus à leur égard, les faisant passer pour de grands piliers de l'information locale et régionale, et que, sans leur présence, la presse ne pourra entretenir son travail, tandis qu'ils vivent dans l'incertitude absolue. Mais, à considérer leurs rétributions insignifiantes et leur statut fantôme qui n'existe d'ailleurs pas, les jours meilleurs risquent d'attendre encore longtemps pour cette catégorie de la société. Cela, en plus de subir toutes sortes de pressions de la part de l'administration, allant

parfois jusqu'au chantage. Les cas de correspondants "chassés" des activités officielles, voire bannis pour certains, sont édifiants. Une sorte de double peine pour cette catégorie de confrères appelés régulièrement à faire face aux responsables de l'administration locale qui disposent de bien des moyens pour "les terroriser". Le cas de ce correspondant de Béjaïa giflé dans le bureau du wali pour avoir eu l'audace ou l'outrecuidance de rapporter pour son journal une affaire d'escroquerie à laquelle était mêlé un homme d'affaires installé dans la région, est révélateur de la fragilité de cette catégorie de la corporation et de la précarité de sa situation.

F. H.